

# 4

## Ouverture sur l'Amérique du Nord

### ÉTATS-UNIS

Il est difficile de surestimer l'importance de la relation commerciale et d'investissement entre le Canada et les États-Unis. Qu'elle tienne à l'étroite interdépendance des échanges bilatéraux, au rôle du Canada en Amérique du Nord ou aux débouchés mondiaux qu'ouvre l'accès du Canada au marché américain, c'est dans une relation bilatérale saine avec les États-Unis que réside la prospérité du Canada.

Les États-Unis sont le principal partenaire commercial du Canada. Ils achètent 78 % de nos exportations. En outre, 95 % de nos échanges bilatéraux et de notre relation d'investissement se déroulent de façon harmonieuse. Cette relation, alimentée par l'intégration croissante de nos économies et facilitée par le système réglementé de l'OMC et de l'ALENA, est quantitativement et qualitativement différente des relations avec tout autre pays.

En 2005, les exportations canadiennes de marchandises vers les États-Unis se sont accrues de 5,1 %, en raison surtout de la hausse des prix de l'énergie qui a compensé l'effet défavorable de l'appréciation du dollar canadien. En même temps, les importations de marchandises des États-Unis ont augmenté seulement de 2,8 %. En 2005, le Canada était le principal marché d'exportation de 38 États. Cette même année, le Canada a également exporté pour 33,6 milliards de dollars de services aux États-Unis, qui demeurent le marché le plus important pour ce type d'exportation. Pour une analyse plus poussée des statistiques sur les échanges, consultez le site Web à <http://www.international.gc.ca/eet/menu-fr.asp>.

Le Ministère s'emploie à enrichir la relation commerciale et d'investissement avec les États-Unis. Il protège et étend l'accès du Canada au marché américain; il aide les entreprises canadiennes à saisir une part plus importante des débouchés qui s'offrent sur le marché américain pour les produits et les services, les investissements, la commercialisation de la technologie et la collaboration dans le domaine de la recherche, en dépit de la concurrence croissante des marchés émergents. En outre, il cherche à établir des instruments en matière de politique (et veille à leur application), de manière à renforcer l'espace économique nord-américain et à préparer les entreprises à relever des défis toujours nouveaux. Pour plus d'information, consultez le site Web à [http://www.dfait-maeci.gc.ca/can-am/main/trade\\_and\\_investment/default-fr.asp](http://www.dfait-maeci.gc.ca/can-am/main/trade_and_investment/default-fr.asp). De plus, le Ministère incite les entreprises canadiennes qui ont connu du succès sur un marché des États-Unis à étendre

leurs exportations à d'autres marchés américains. Il encourage également les entreprises qui réussissent sur plus d'un marché des États-Unis à envisager l'exportation vers d'autres pays. Pour plus d'information, consultez le site Web à <http://www.infoexport.gc.ca/ie-fr/MarketReportsAndServices.jsp>.

### Affaires courantes

En dépit de la nature du commerce et de l'investissement entre le Canada et les États-Unis, qui est la plupart du temps sans entraves, quelques défis demeurent. Par exemple, les coûts et l'incertitude associés au contrôle des exportations entre le Canada et les États-Unis dans le domaine de la défense et de l'aérospatiale ont diverses répercussions négatives : ils dissuadent les entreprises américaines de coopérer avec des partenaires, des sous-traitants et mêmes des filiales au Canada et ils empêchent les entreprises canadiennes de rivaliser pour obtenir des contrats d'entreprises américaines. La définition et l'interprétation américaines de la « double nationalité », surtout dans le cadre du Règlement américain sur le commerce international des armes, compliquent l'accès aux technologies et aux données contrôlées dont les Canadiens concernés et munis d'une autorisation de sécurité ont besoin pour leur travail, que ce soit dans le secteur public ou privé. Ces conditions menacent les partenariats et la collaboration entre gouvernements et elles ont pour effet de dissuader l'investissement dans le secteur canadien de la défense et de l'aérospatiale.

De plus, la surcharge du système américain d'attribution des brevets rend moins prévisible le climat des affaires aux États-Unis. La lenteur du processus administratif et des examens du bureau américain des brevets et la rapidité relative du système judiciaire américain créent des conditions favorables à l'abus sous forme de longues poursuites devant les tribunaux américains. En outre, les investisseurs pour qui les brevets sont importants doivent affecter une part de plus en plus grande de leurs ressources aux procédures judiciaires, ce qui nuit à la compétitivité et produit un effet de dissuasion sur l'innovation. La société Research